



**Deloitte.**

**BANCO NACIONAL  
DE GUINEA  
ECUATORIAL  
(BANGE) S.A.**

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES ETATS  
FINANCIERS ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

V

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS  
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires de  
**BANGE S.A.**  
Boîte postale 430  
Malabo – Guinée Equatoriale

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, sur :

- l'audit des états financiers annuels de BANGE S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total bilan de FCFA 379 535 millions, des capitaux propres de FCFA 34 332 millions y compris un résultat bénéficiaire de FCFA 2 578 millions ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

**1. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**OPINION**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de BANGE S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, les engagements hors bilan, les notes aux états financiers, le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations complémentaires relatives aux Etats Financiers pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) et conformément à la réglementation applicable en Guinée Equatoriale. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de BANGE S.A. conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et celui qui encadre le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

4



## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-avant, nous attirons votre attention sur :

- La note annexe n° 4 aux états financiers relative à la situation fiscale de votre société, notamment sur la bonification fiscale de 65% du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) dont la confirmation formelle de prorogation restait en attente à la date de notre rapport. Or le montant de l'impôt sur les sociétés (IS) imputé au résultat de l'exercice 2021 a été déterminé en considérant cette prorogation comme effectivement acquise et dans les mêmes termes.
- La note n°7 aux états financiers relative aux Autres actifs, notamment sur les déséquilibres des comptes de liaison.
- La note n°8 (iii) aux états financiers, relative aux opérations interbancaires et de trésorerie (actif), notamment sur la situation du correspondant Russe VTB BANK.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la direction et arrêtés par le Conseil d'Administration.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règlements pertinents de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et des principes généraux du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » applicables en Guinée Equatoriale permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport des commissaires aux comptes.

W



## 2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

### - Participation croisée BANGE – GEPETROL SEGUROS

La société GEPETROL SEGUROS, SA (GEPS) a souscrit à l'augmentation de capital par Appel Public à l'Épargne (APE) lancée par la banque. Elle a acquis 5 819 actions de BANGE pour une valeur globale de FCFA 1 200 millions, lui conférant une participation de FCFA 582 millions, soit 1,04% au capital de la banque. A l'inverse, la participation de BANGE dans le capital de GEPS (FCFA 5 000 millions) est de FCFA 1 000 millions au 31 décembre 2021, soit un taux de détention de 20%.

Rappelons que l'article 177 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE (AUSCGIE) dispose qu'une société anonyme ou une société à responsabilité limitée ne peut posséder d'actions ou de parts sociales d'une autre société si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent (10%).

En conséquence, la souscription par GEPS à l'augmentation du capital de BANGE est non-conforme aux dispositions réglementaires.

A défaut d'un accord pour régulariser la situation et se conformer à l'AUSCGIE, la société GEPETROL SEGUROS devrait céder ses actions et dans l'intervalle, elle doit être privée du droit de vote et de perception des dividendes attaché aux actions détenues.

### - Production des comptes consolidés

L'article 74 de l'acte uniforme Ohada portant organisation et harmonisation des comptabilités dispose que « toute entreprise, qui a son siège social ou son activité principale dans l'un des Etats-parties et qui contrôle de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises, ou qui exerce sur elles une influence notable, établit et publie

4/

chaque année les états financiers consolidés de l'ensemble constitué par toutes ces entreprises ainsi qu'un rapport sur la gestion de cet ensemble. »

Ces dispositions sont reprises par le règlement COBAC R-2003/01 relatif à l'organisation des comptabilités des établissements de crédit.

Nous attirons l'attention de la banque sur l'obligation de se conformer à ces dispositions à la faveur de la création et de l'entrée en activité des différentes filiales de la banque (Bange Business School, SA ; BANGE Cameroun, SA).

#### - **Communication des documents à l'Assemblée Générale**


La date de l'Assemblée Générale approuvant les états financiers annuels au 31 décembre 2021 a été fixée au 30 juillet 2022, à la faveur de l'ordonnance du Tribunal de première instance de Malabo Boiko-Nore du 22 juin 2022, accordant dérogation à la banque de la tenir hors du délai légal prescrit par l'Acte Uniforme Ohada sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

Par ailleurs, en raison de la communication tardive par la banque de certaines informations et documents nécessaires à la tenue de l'Assemblée Générale, il n'a pas été possible de tenir à la disposition des actionnaires dans un délai minimal de 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale, des documents visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme Ohada sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

En application de ces dispositions et à l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.


Malabo, le 29 juillet 2022

PricewaterhouseCoopers

  
Geoffroy Nanga  
Associé  
Expert-Comptable agréé CEMAC

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu

  
Yves Pankar Nguema Mba  
Associé  
Expert-Comptable agréé CEMAC



**BANGE S.A.**  
**Exercice clos le 31 décembre 2021**  
**Page 7**

**BANGE.SA**  
**BILAN AU 31 Decembre 2021**  
**En FCFA**  
**ACTIF**

	NOTES	MONTANTS BRUTS F.C.F.A. 31/12/2021	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANTS NETS F.C.F.A. 31/12/2021	MONTANTS NETS F.C.F.A. 31/12/2020
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Capital non appelé non versé (103 + 105)					
Frais immobilisés (201400) amort (280140)		14 972 219	14 972 219	-	4 034 181
Valeurs incorporelles immobilisées (202300) amort (280280)		2 912 908 483	1 700 488 762	1 212 442 721	1 648 918 318
	<b>5</b>	<b>2 927 880 702</b>	<b>1 715 437 981</b>	<b>1 212 442 721</b>	<b>1 652 952 497</b>
<b>Actif Immobilisé</b>					
Terrain (211000+213100+214000)		364 000 000		364 000 000	364 000 000
Immeubles d'exploitation (221000) amort (282100)		14 179 318 559	4 436 150 742	9 743 167 827	5 314 514 075
Immeubles en location simple					
Immeubles acquis par adjudication (224000)		5 882 165 518		5 882 165 518	1 012 182 319
Matériel et mobilier d'exploitation (225000) amort (282500)		11 179 916 930	7 532 543 368	3 647 373 562	3 788 080 470
Matériel et mobilier destiné au crédit bail					
Autres immobilisations corporelles (229000+amort 282900)		345 600 420	160 642 411	184 958 009	154 183 304
Avances et acomptes sur Immo					
Dépôt et cautionnement (251000)		134 419 528		134 419 528	133 919 528
Immobilisations en cours (231+235)		3 140 100 061		3 140 100 061	4 184 183 152
	<b>5</b>	<b>35 225 522 125</b>	<b>12 229 338 521</b>	<b>22 996 185 804</b>	<b>14 921 072 849</b>
<b>Autres actifs à long terme</b>					
Titres de participation et titres immobilisés (263000)		8 597 741 417		8 597 741 417	8 110 000 000
		<b>8 597 741 417</b>	<b>-</b>	<b>8 597 741 417</b>	<b>8 110 000 000</b>
<b>Prêts et avances</b>					
Crédits à long terme (30)		20 274 049 011		20 274 049 011	22 206 367 522
Crédits à moyen terme (31)		98 087 697 703		98 087 697 703	100 490 412 217
Crédits à court terme (32)		6 547 800 308		6 547 800 308	6 514 580 888
Créances douteuses (341+342+344+345) amort (391 a 395)		44 431 914 156	29 091 454 718	15 340 459 438	9 514 164 599
Comptes débiteurs clientèles (37 DB)		39 217 887 396		39 217 887 396	46 705 641 154
Autres sommes dues (388810 à 387000)		2 291 078		2 291 078	-
	<b>6</b>	<b>208 581 640 552</b>	<b>29 091 454 718</b>	<b>179 470 185 834</b>	<b>197 633 176 297</b>
<b>Autres actifs immobilisés</b>					
Fournisseurs avances (402)		1 892 449 655		1 892 449 655	835 324 724
Débiteurs divers (466+) (472+48)		13 491 114 078	614 468 771	12 876 645 307	4 409 336 648
Etat (433+) (434DB)		1 900 017 043		1 900 017 043	578 967 136
Comptes d'attente (471)		901 577 079		901 577 079	1 646 511 742
Comptes de liaison (45DB)					
	<b>7</b>	<b>18 185 157 855</b>	<b>614 468 771</b>	<b>17 570 689 094</b>	<b>7 468 142 250</b>
<b>Chèques et effets à recouvrer</b>					
Chèques et effets à recouvrer (41 DB)					
<b>Tresorerie</b>					
Prêts et valeurs à court terme (51+52 DB)		34 971 821 650		34 971 821 650	19 839 333 333
Correspondants (56 DB)		108 441 513 086		108 441 513 086	64 105 072 487
Caisse (571000)		8 274 806 354		8 274 806 354	9 274 416 643
Créances en souffrance sur correspondants (583000) amort (592000)		913 620 373	913 620 373	-	-
	<b>8</b>	<b>150 601 761 463</b>	<b>913 620 373</b>	<b>149 688 141 090</b>	<b>93 218 822 463</b>
<b>ACTIF TOTAL</b>		<b>424 099 794 114</b>	<b>44 564 318 364</b>	<b>379 535 385 750</b>	<b>313 285 165 358</b>

BANGE.SA  
BILAN AU 31 Decembre 2021  
En FCFA  
PASSIF

	NOTES	MONTANTS NETS F CFA 31/12/2021	MONTANTS NETS F CFA 31/12/2020
<b>Capital et reserves</b>			
Capital (101)		20 000 000 000	20 000 000 000
Primes d'émission (111)			
Reserves légales (121)		4 000 166 118	3 223 166 118
Reserves statutaires et contractuelles(122)		1 478 842 298	1 478 842 298
Autres reserves (123)		6 274 294 550	5 757 031 767
Plus values de reévaluation (14)			
Report à nouveau (132000)			
Résultat		2 578 239 953	1 294 282 783
<b>Situation nette</b>	<b>9</b>	<b>34 331 642 919</b>	<b>31 753 302 956</b>
Autres ressources permanentes (144)			
Fonds de garantie			
<b>Provisions pour risques et charges (19)</b>			
Provisions pour risques bancaires généraux (191100+191200)		5 864 105 275	8 507 549 343
Provisions pour autres risques généraux (192000)		72 705 091	60 463 371
Provisions pour litiges (193100)		373 995 637	373 995 637
Provisions relatives au personnel (193700)		430 000 000	350 000 000
	<b>10</b>	<b>6 740 806 003</b>	<b>9 292 008 351</b>
<b>Dépôts de la clientèle</b>			
Bons de caisse (351)			
Dépôts à terme (361+369)			
Comptes courants (371 à 372 CR + 374+379 )		22 201 807 753	20 749 998 153
Comptes d'épargne (373000 + 373100+373200 CR)		262 094 485 165	198 089 446 903
Autres sommes dues à la clientèle (381 + 384 + 387 CR)		33 888 808 460	35 210 420 303
		1 410 013 742	2 127 469 282
	<b>11</b>	<b>309 605 195 120</b>	<b>257 187 334 641</b>
<b>Créditeurs divers</b>			
Retenue de garantie			
Fournisseurs (403)			
Etat (434 CR+435CR)			
Créditeurs divers (42 CR+44 CR+46 CR)		1 277 234 256	912 599 883
Compte régularisation passif (472 CR)		25 567 101 676	1 755 339 748
Comptes de liaison (45 CR)		2 013 505 767	1 900 136 323
	<b>12</b>	<b>28 857 841 708</b>	<b>4 568 075 954</b>
<b>Chèques et effets à encaisser</b>			
Chèques et effets à encaisser (41 CR)			
<b>Banques et établissement financiers</b>			
Emprunts à terme (522100)		-	10 404 444 444
Chèques de siège			
Correspondants (56 CR)			
Banques avances reçues			
	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>10 404 444 444</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>379 536 385 760</b>	<b>313 205 166 356</b>

**BANGE.SA**  
Compte de resultat au 31 Decembre 2021  
En FCFA

	Notes	MONTANTS NETS F.CFA 31-12-2021	MONTANTS NETS F.CFA 31-12-2020
<b>Produits bancaires</b>			
Intérêts sur opérations bancaires (71)		17 364 858 823	18 326 664 763
Commissions sur services bancaires & opérations diverses (72)		7 979 791 869	10 348 067 120
Intérêts sur placement (70)		2 610 045 770	2 991 268 755
		<b>27 954 696 462</b>	<b>29 666 000 638</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>			
Charges sur opérations de trésorerie (60)		318 888 888	85 555 556
Charges sur opérations clientèle (61)		1 397 469 489	1 288 994 479
Charges sur opérations bancaires diverses (62)	14	1 900 117 438	5 151 333 562
		<b>24 338 220 647</b>	<b>23 140 117 041</b>
<b>Marge bancaire</b>			
<b>Produits divers (73)</b>			
Charges d'intérêts (63)			
<b>Produit net bancaire</b>			
		<b>24 338 220 647</b>	<b>23 140 117 041</b>
<b>Frais généraux</b>			
Matières et fournitures (641)		1 349 709 906	1 462 400 071
Transport (642)		189 599 139	185 595 640
Autres services (643)		6 702 653 074	8 379 662 331
Charges et pertes diverses (644+645)		4 205 893 110	4 114 621 779
Charges de personnel (65)	15	10 140 277 602	8 239 985 034
Impôts et taxes (66)		184 839 432	463 827 773
Amortissements (68)		3 135 898 535	2 353 029 735
		<b>25 908 870 798</b>	<b>25 199 122 363</b>
<b>Produits d'exploitation</b>			
Produits divers (74)		986 658 431	579 001 530
Charges transférées			
<b>Résultat brut d'exploitation</b>			
		<b>-583 981 720</b>	<b>-1 480 003 792</b>
<b>Provisions net</b>			
Provisions (69)	16	16 625 447 901	5 968 575 164
Reprises sur prov (79)	16	14 531 322 656	11 648 018 664
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>			
		<b>-2 678 116 965</b>	<b>4 199 439 708</b>
<b>Produits et pertes exceptionnelles</b>			
Capital gains/losses (77)		7 620 820 879	894 055 419
Charges et pertes diverses (67)		1 971 129 710	3 618 601 785
Reprises amortis (76)		0	50 000
<b>Résultat exceptionnel</b>			
	18	<b>5 649 691 169</b>	<b>-2 724 496 366</b>
<b>Résultat avant impôt</b>			
		<b>2 971 574 204</b>	<b>1 474 943 342</b>
<b>Impôt sur les sociétés (IMF)</b>			
		<b>393 334 251</b>	<b>180 680 559</b>
<b>Résultat net</b>			
		<b>2 578 239 953</b>	<b>1 294 262 783</b>



**BANGE.SA**  
**HORS BILAN AU 31 Decembre 2021**  
 En FCFA

	Notes	Montant F CFA 31-12-2021	Montant F CFA 31-12-2020
Contregarantie bancaire			
Contregarantie sur prêts aux institutions financières			
Engagements donnés sur ordre de la clientèle			
Acceptations à payer			
Ouvertures de crédits confirmés (921300)		1 463 110 000	14 770 000
Cautions (924000)		1 813 000 000	1 165 500 000
Autres garanties (929000)		10 666 665 534	8 899 181 706
Effets privés déposés en garantie des op du marché			
Engagements douteux			
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>17</b>	<b>13 942 775 534</b>	<b>10 079 451 706</b>
Hypothèques (931100)		147 818 344 661	116 153 178 850
Cautions et avals reçus (934000)		24 344 332 869	27 479 014 331
Engagements reçus des correspondants			
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>17</b>	<b>172 162 677 530</b>	<b>143 632 193 181</b>